

Mouvement Inter-Régional des AMAP

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Février 2015 à mai 2016

Le Mouvement Inter-régional des AMAP

Rapport d'activité février 2015-mai 2016

p.2 **2015-2016 : vers de nouvelles actions et une nouvelle organisation**

p.4 **Les projets et actions qui ont marqué l'année**

Récapitulatif des actions et réalisations 2015

Les grands chantiers

Vie associative

Représentation des AMAP et partenariats

p.16 **Le Miramap en 2015**

Ce bilan d'activité n'est pas une liste exhaustive des actions réalisées entre février 2015 et mai 2016. Il est destiné à mettre en évidence les axes d'intervention autour desquels s'organise l'action du Miramap.

2015-2016 : vers de nouvelles actions et une nouvelle organisation

Faire mouvement avec les AMAP et les réseaux locaux, renforcer l'identité commune et la légitimité de notre mouvement, développer et pérenniser nos actions, c'est le sens donné aux activités depuis la dernière Assemblée Générale à Avignon en 2015. Le lancement d'un nouveau programme d'actions sur 5 ans en 2015, et l'obtention d'une bonne partie des moyens pour le réaliser, nous ont confortés en ce sens.

Des AMAP aux enjeux territoriaux de souveraineté alimentaire locale

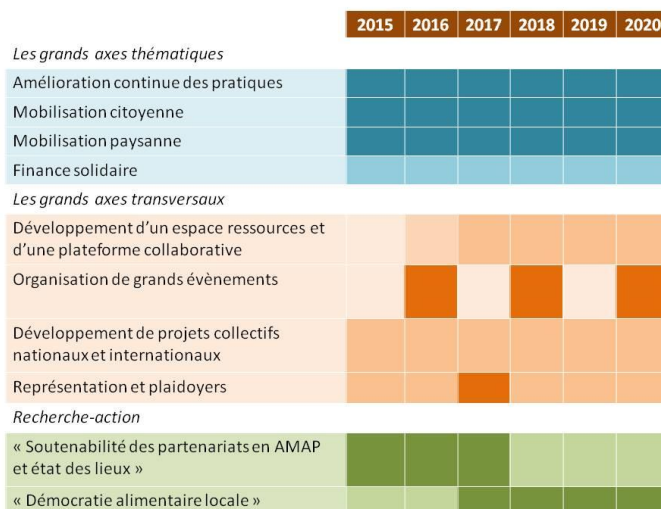
En 2015, le Miramap a démarré un nouveau programme d'actions défini sur 5 ans, autour de 2 axes de développement :

- **Renforcer les partenariats en AMAP**

Autour de l'éthique de la Charte des AMAP, le Miramap accompagne l'évolution et l'amélioration continue des pratiques des AMAP et des paysans en AMAP et cherche à apporter des éléments de mesure de leur soutenabilité économique, sociale, environnementale.

- **Développer une souveraineté alimentaire locale**

Autour du contrat liant paysans et mangeurs au sein des AMAP, le Miramap souhaite engager avec les acteurs territoriaux (réseaux d'AMAP, élus et société civile) une réflexion et des actions collectives pour le développement d'une agriculture paysanne et agro-écologique, et d'une souveraineté alimentaire locale.



Le Miramap « mûrit » et recherche de nouveaux équilibres

Les premières bases posées en 2010 se renforcent avec un effort particulier mis dans la mutualisation entre les réseaux d'AMAP autour de trois objectifs : la construction d'un projet stratégique partagé, la définition d'une organisation interne au service de ce projet et l'autonomisation sur le plan économique.

La reconnaissance et les moyens accordés par le Ministère de l'Agriculture et la Fondation de France en 2015-2016, permettent de renforcer l'animation, l'accompagnement et la valorisation des projets inter-régionaux, et de développer les partenariats.

Au croisement de l'agriculture, de l'alimentation, de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire, la recherche d'équilibres entre les actions et de convergences entre les différents acteurs est permanente.

L'expérimentation, moteur des AMAP

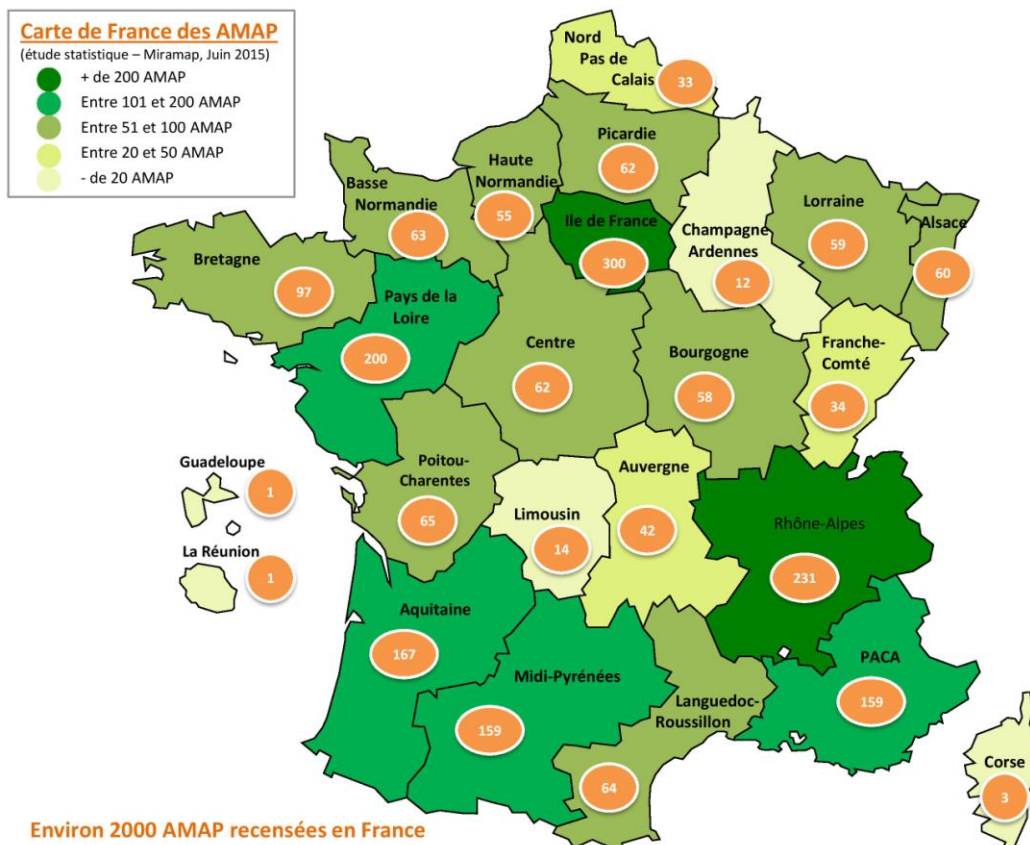
L'expérimentation passe par la mise en place de dynamiques de recherche-action, s'appuyant sur les connaissances construites au sein du réseau, et sur des expertises externes. Cette année les toutes premières bases de cette dynamique ont été posées grâce aux partenariats collectifs InPACT et le lancement du Réseau Mixte Technologique « Alimentation locale ».

Mobiliser les forces amapiennes et paysannes

Le mouvement des AMAP sera pérenne si les paysans en AMAP s'y investissent et si nous renforçons l'engagement bénévole des amapiens. Le principe 4 de la Charte des AMAP est à développer ensemble « Créer les conditions de la participation et de l'appropriation citoyennes des enjeux agricoles et alimentaires ».

Les enjeux politiques sont nombreux et à toutes les échelles : ouvrir la voie d'une agriculture agro-écologique et paysanne et d'une souveraineté alimentaire locale, faire reconnaître l'économie sociale et solidaire.

En 2015, le dialogue avec les médias et les pouvoirs publics prend une place de plus en plus importante. La mobilisation autour de la COP 21 est une première action emblématique démontrant l'importance de co-construire des messages communs et de les diffuser largement.



Les projets et actions marquantes

Amélioration continue des pratiques en AMAP

1^{er} Etat des lieux des démarches et outils d'amélioration continue des pratiques en AMAP / février 2015

Une première rencontre inter-régionale a marqué l'année 2015 : le **séminaire de restitution d'un 'Premier état des lieux des démarches d'amélioration des pratiques dans le mouvement des AMAP', et plus spécifiquement sur les mobilisations de méthodes dites d'évaluations participatives**. Cette rencontre, co-organisée avec Le Réseau Les AMAP de Provence, a rassemblé 68 participants, amapiens, paysans en AMAP, partenaires, venus de 7 réseaux d'AMAP !

Cette journée a été rythmée par des temps d'interconnaissance, de présentation des travaux et de discussions autour des premiers enseignements de cette étude.

Des échanges en ateliers ont aussi permis d'enrichir les orientations inter-régionales autour des questions et enjeux suivants : Les AMAP peuvent-elles transformer la société ? En quoi les AMAP sont-elles pérennes et à quelles conditions ? Paysan en AMAP, un métier de rêve et d'avenir ? Amapiens et paysans en AMAP : quel engagement ?

Comment apprendre de nos pratiques ? Comment allier réflexion et action pour répondre à nos enjeux ? En quoi une AMAP permet-elle une alimentation de qualité à toutes et tous ? Les nouvelles technologies dans le mouvement des AMAP : pour qui et pourquoi (pour quoi) ? Jusqu'où l'expérimentation dans les AMAP ?

La journée s'est clôturée par un débat « **Agriculture et alimentation alternatives : changement d'échelle ou de paradigme ?** » et la diffusion en avant première du film '**Autrement (avec des légumes)**' de Anne Closset.

www.miramap.org

Rubrique > [Chantier amélioration des pratiques](#)

- Programme et CR du Séminaire 14022015
- Le rapport '**Premier état des lieux des démarches d'amélioration des pratiques dans le mouvement, juin 2015**



Faire vivre la charte des AMAP : renforcer les échanges inter-régionaux autour des démarches et méthodes d'accompagnement à l'amélioration continue des pratiques

Enrichi des enseignements de l'état des lieux mené en 2014 et des conclusions du séminaire de février, le premier semestre 2016 a été consacré au lancement d'un **projet inter-régional pour les 2 ans à venir pour renforcer l'existant et encourager le développement des démarches d'amélioration continue des pratiques basées sur les 'évaluations participatives'**.

En plus des travaux préparatoires et de suivi, plusieurs types d'actions ont été menées entre 2015 et mai 2016 :

⇒ un **partenariat resserré entre le Miramap et le Réseau des AMAP Auvergne Rhône-Alpes** (ex Alliance PEC Rhône-Alpes) pour lancer un chantier de bilan et de révision de leur démarche Système Participatif de Garantie (SPG).

⇒ un **suivi des avancées de chaque réseau d'AMAP dans leurs travaux** (et interventions en appui à certaines étapes de travail de certains réseaux)

⇒ la construction d'un **groupe d'échange inter-régional** nommé 'pratique et éthique' permettant d'ouvrir un travail collectif d'analyse des pratiques des réseaux et des AMAP à l'échelle inter-régionale : 3 réunions téléphoniques et une rencontre physique le 16 avril 2016 ont eu lieu.

Les membres de ce groupe de travail ont élaboré des questions communes qui ont alimenté les échanges et continueront à les nourrir :

*Comment conscientiser à l'importance de l'autoévaluation ?
Comment faire en sorte que les AMAP et Paysans s'approprient eux aussi cette démarche ?*

Comment prendre en compte le besoin des AMAP d'être reliées au réseau ?

Comment faire avec les AMAP qui refusent l'échange – le dialogue, l'ouverture ?

Quel est le rôle du réseau par rapport à la garantie de l'éthique, et du Miramap ? Comment chacun voit-il les choses ?

Quelle vision de la charte ou du respect de la charte ?

Quel(s) cadre(s) commun(s) d'application de la charte ? Un ou des cadres communs ?

Comment davantage mutualiser les travaux et outils que chacun développe ?

Cette première année a permis de poser les bases méthodologiques de ce chantier commun, favoriser l'interconnaissance, les échanges entre membres de ces réseaux et définir les suites des coopérations à venir.

Le Groupe 'Pratiques et Ethique' est constitué de paysans, amapiens et salariés de 8 réseaux différents: Réseau AMAP Ile de France, Réseau AMAP Auvergne -Rhône-Alpes, Les AMAP de Provence, L'interAMAP Basque, FAMAPP, Réseau AMAP Nord-Pas-de Calais, Réseau Breton, Loramap.

Chaque membre est lui même engagé dans un groupe local de travail sur le sujet ou souhaite en créer un.

Le groupe vient de s'agrandir avec l'arrivée d'un membre des GASAP (réseau d'AMAP Belge) qui démarrent eux-aussi un chantier visant à développer l'amélioration des pratiques.

5

Réflexions et propositions pour renforcer la mobilisation et la participation

Education populaire et participation

Une participation active dans une démarche d'éducation populaire

Le principe 4 de la [Charte des AMAP](#) invite les AMAP à 'créer les conditions de la participation et de l'appropriation citoyennes des enjeux agricoles et alimentaires'. Il propose quelques clés pour y arriver : 'le débat, les apprentissages, le partages des savoirs'; et l'importance de chercher à impliquer les membres de l'AMAP, faire circuler l'information ou encore favoriser le dialogue.

Le Miramap a proposé des formations pour prendre du recul, réfléchir et questionner l'éducation populaire, les méthodes d'expression, de participation et de mobilisation.

En partenariat avec le Réseau des AMAP de Nord-Pas de Calais, une après midi de septembre 2015 a été consacrée **aux formes et enjeux de la mobilisation**. S'appuyant sur les récits d'expériences du Réseau des AMAP d'Ile de France dans le cadre de sa campagne de mobilisation et de plaidoyer 'Tous dans le même panier' et d'ATD Quart Monde Lille sur ses actions de lutte contre la pauvreté basées sur un travail du quotidien autour du dialogue, de la compréhension mutuelle, la recherche de croisement des savoirs (Université Populaire Quart Monde), le groupe a **alors dessiné des pistes de réflexion et d'action pour le mouvement des AMAP**.

L'idée de construire des **forums citoyens de l'alimentation et de l'agriculture** a été longuement discutée comme action locale qui permettrait de rassembler la diversité des acteurs d'un territoire pour débattre, favoriser l'expression de chacun et construire des propositions concrètes de changement sur les territoires en dépassant les intérêts individuels et l'entre-soi (militant/milieu professionnel/milieu politique, etc.).

Dans la continuité de ces travaux, deux journées de formation ont été organisées en février 2016 dont une avec la SCOP L'Engrenage, autour des questions suivantes :



Comment permettre l'expression de chacun ? Comment organiser des conditions propices au dialogue et à la participation ? Comment prendre la parole en public ? Comment dire, exprimer nos idées ?

A l'issue de cette formation orientée autour des modes de communication orale, les participants ont souhaité que les apports puissent être davantage partagés en créant des articles et un espace ressources sur le site du Miramap.

www.miramap.org

Chantier > [Mobilisations amapiennes, actions citoyennes](#)

• Article '**Chantier 2016, pour une démarche collective de mobilisation des AMAP**', texte de présentation des intentions du chantier 2016 'de cahiers locaux d'expérience en AMAP aux Rencontres Nationales des Agricultures autour des enjeux agricoles, décembre 2015

• Article 'Travaux et réflexions collectives autour des formes de mobilisations dans le mouvement des AMAP'

Rubrique > [Participation/mobilisation/concertation : la boîte à outils](#)



3 articles en ligne, téléchargeables en pdf sous forme de fiches pédagogiques

***Retour d'expériences sur la formation 'Education populaire et communication' février 2016**

***Espace Ressources pour comprendre et susciter la participation**

***Témoignages et regards sur la rencontre nationale 'La concertation dans les territoires au service de l'environnement' Lyon, mars 2016**



Comprendre la diversité des parcours des paysans en AMAP : des travaux d'études pour mieux agir !

Une des conditions du respect de la Charte des AMAP est que les fermes en AMAP soient soutenables au niveau économique, environnemental et social. Mais comment comprendre le métier de paysan en AMAP ? Quelles politiques d'accompagnement des paysans mettre en place au sein des réseaux ? Il y a des échecs et des réussites : comment les en tirer des enseignements ? Comment vérifier que le modèle fonctionne ? Quelles stratégies sont favorables à la réussite ? Quels outils créer et partager ?

Et quoi de mieux pour y répondre que d'aller recueillir la parole des premiers concernés ?

En 2015, le Miramap a tissé de nouvelles coopérations pour mener plusieurs travaux d'études.

« Prendre le temps de recueillir les histoires individuelles, des témoignages qui permettent de tirer des enseignements »

Extrait de l'échange entre paysans, séminaire 14022015

6

Etude commune avec le pôle InPACT National: « Quelles conditions de pérennisation des installations ? » 2015-2016

En 2014, [le pôle InPACT](#) a choisi les thèmes sur lesquels il souhaite travailler entre 2015 et 2020. La pérennisation des installations est l'un des projets qui a été retenu, avec une implication des 9 membres, sur une durée de 2 ans (2015 et 2016).



Les conditions d'installation portent en elles des éléments qui favorisent ou non la pérennité des exploitations. La pérennité des installations est liée à la fois aux conditions d'installation, à l'accompagnement (pré- et post- installation) et aux décisions prises sur l'exploitation après l'installation.

Cette étude a pour **objectif d'analyser les facteurs qui favorisent (ou non) la pérennisation des installations**, et notamment : l'impact des conditions d'installation, les évolutions entre le projet initial et la situation actuelle sur les fermes : comment les agriculteurs gèrent-ils cet écart ?, les difficultés et les marges de manœuvres trouvées par les nouveaux installés, et de porter en parallèle un regard sur l'accompagnement pré- et post-installation.

'La réussite des paysans en AMAP : premiers éléments de compréhension en vue de l'acquisition de références' juin 2015, Les AMAP de Provence – Miramap



Cette étude a été menée dans le cadre du projet de « réseau de paysans-conseils » développé par Les AMAP de Provence et dont l'objectif vise à l'accompagnement des paysans en AMAP et notamment par le biais d'échanges 'de paysans à paysans'. Cherchant à mieux comprendre qui étaient les paysans en AMAP de PACA, pourquoi certains Paysans livrant en AMAP vivent des partenariats pérennes quand d'autres connaissent un recul ou sortent du système après quelques saisons,

Depuis février 2015, le Miramap s'est engagé dans cette étude en participant aux réunions de coordination, de préparation de l'enquête et en invitant des paysans du mouvement à devenir candidats pour être interviewés parmi les 50 retenus.

A l'automne 2015, des membres du réseau des AMAP de Nord Pas de Calais, Les AMAP de Provence et Alliance PEC Rhône-Alpes notamment, ont participé aux entretiens.

Le premier trimestre 2016 a été consacré aux retranscriptions et démarrage de l'analyse croisée des entretiens et la préparation de la restitution est prévue pour fin 2016, début 2017.

www.miramap.org

Rubrique > Chantier > [Pérennisation des fermes en AMAP : comprendre pour mieux agir !](#)

- Article de présentation de l'étude « Quelles conditions de pérennisation des installations ? » 2015-2016

- CR de la journée de restitution de l'étude sur la réussite des paysans en AMAP, le 6 juin

- La synthèse du rapport d'enquête, avec les résultats, les grands enseignements et questionnements

Les AMAP de Provence, en partenariat avec le MIRAMAP, a accueilli en stage pendant six mois Juliette Bellay, dont l'objectif a été d'**identifier les principaux facteurs de réussite d'un Paysan en AMAP.**

Le 6 juin 2015, Juliette a **présenté les résultats de son étude** auprès d'une soixantaine d'Amapien-ne-s et Paysan-ne-s en AMAP rassemblés chez Grégoire Delabre (arboriculteur en AMAP, Hautes-Alpes) pour un week-end annuel sur sa ferme.

Mobilisation pour changer l'agriculture et pas le Climat !

Le Miramap au Village Mondial des Alternatives et au Climate Forum (5 et 6 décembre)



En écho des mobilisations locales des acteurs des AMAP (citoyens amapiens ou paysans en AMAP, AMAP, réseaux locaux), avec Alternatiba ou d'autres partenaires ou lors de la Journée de la Transition, et sous l'impulsion du Réseau des AMAP en Ile de France dans le cadre de leur campagne "[Tous dans le même panier !](#)", le Miramap et Urgenci, réseau international des CSA, lancent en octobre 2015, un [Appel à Mobilisation des AMAP](#) pour le Village Mondial des Alternatives (VMA) à Montreuil les 5&6 décembre, autour du slogan 'Changeons l'agriculture, pas le climat!' affirmant ainsi que les 'alternatives existent' et qu'un 'changement radical de modèle agricole et alimentaire' est nécessaire pour la souveraineté alimentaire.

En plus de relayer l'actualité de la Coalition Action Climat, d'Alternatiba ou d'inviter à lire des articles éclairant les enjeux agro-alimentaires et environnementaux actuels, le Miramap lance un **appel à participation à la tenue d'un stand des AMAP lors du VMA** et propose un espace de témoignages aux amapiens et paysans pour s'exprimer et partager leurs expériences en AMAP.

Associé au Réseau AMAP Ile de France pour co-écrire une tribune, le Miramap s'est aussi engagé avec Vandana Shiva autour du [Pacte Citoyen pour la Terre](#).

Lors du Village Mondial des Alternatives à Montreuil, ce sont plus d'une vingtaine d'amapiens et paysans en AMAP qui se sont relayés pour tenir le stand des AMAP, échanger avec de nombreux visiteurs de tous les pays, expliquer concrètement le système AMAP et en quoi il est force de changement.

Le Miramap a aussi proposé différentes animations pour provoquer les discussions et notamment un échange autour de la question : '**Pourquoi et comment changer l'agriculture et pas le Climat ?**', une rencontre - discussion autour du livre "**Manifeste pour un XXIe siècle paysan**" avec l'auteure, Silvia Perez Victoria, économiste, sociologue et documentariste.

En parallèle, dans le cadre du Climate forum, le Miramap a participé à un 'Atelier des réseaux' : "**Mise en commun des initiatives de la transition citoyenne**", organisé par la Collectif pour une Transition Citoyenne, L'université Populaire de Permaculture et les Incroyables Comestibles ; et il a co-organisé un atelier avec la PFCE, InPACT, et le Réseau des AMAP d'Ile de France : "**Circuits courts, AMAP, commerce équitable local et Sud/Sud : quels modèles pour soutenir une agriculture paysanne et locale ?**".



« **Plus de visibilité du Miramap et du mouvement des AMAP** »

« **Des messages fédérateurs et mobilisateurs** »

« **Un 'précédent' riche en enseignements pour construire les prochaines actions de mobilisation dans le mouvement** »

Extrait du Bilan de la mobilisation

>Rubrique Chantier > Mobilisations amapiennes, actions citoyennes 2015-2016 / COP 21

[Appel à Mobilisation des AMAP](#), 15/10/2015

'Changeons l'agriculture pas le climat : quand on le dit avec un poireau !', 23/12/2015

'COP 21, mobilisations amapiennes 2015, et après ?', 11/02/2016
Engageons-nous pour une Agriculture Citoyenne, Tribune du réseau AMAP Ile de France et du Miramap, Campagne « Tous dans le même panier ! », le 9/11/2015

[Le MIRAMAP s'engage avec Vandana Shiva autour du Pacte Citoyen pour la Terre](#), le 9/11/2015

[Le Miramap s'associe à l'Appel Pour le Maintien des Mobilisations Citoyennes Pour le Climat](#), Communiqué de presse, le 25 11 2015

'Recueil de témoignages d'amapiens et de paysans en AMAP' Programme : les AMAP & CSA se mobilisent au Village Mondial des Alternatives Montreuil (Paris) - 5 & 6 décembre 2015, le 3/12/2015

www.miramap.org

CHANGEONS L'AGRICULTURE, PAS LE CLIMAT!

APPEL A LA MOBILISATION DES AMAP POUR LE VILLAGE MONDIAL DES ALTERNATIVES

COP21 / 5-6 DÉCEMBRE 2015

Notre modèle agricole industriel privilégie un productivisme outrancier au détriment d'une production de qualité maîtrisée. Ce modèle, largement encouragé et soutenu depuis des décennies par des politiques agricoles nationale et européenne, est à bout de souffle. Son bilan économique nous interroge fortement quand on voit les éleveurs désespérés, manifester pour obtenir de ne plus vendre leurs denrées à un prix inférieur à leur prix de revient. Son bilan social est calamiteux, la population active agricole ayant été divisée par deux en 20 ans et le nombre de suicides d'agriculteurs ne cessant d'augmenter. Quant à son bilan écologique, il est désastreux. Rappelons que le système alimentaire industriel contribue à environ 50% des Gaz à Effet de Serre dont 15% du total de ces émissions pour l'agriculture à elle seule.

LES ALTERNATIVES EXISTENT !

Partout dans le monde, des millions de citoyens, paysans et consommateurs, oeuvrent concrètement pour une agriculture nourricière adaptée à son territoire, une agriculture créatrice d'emplois pérennes, une agriculture solidaire et équitable, une agriculture paysanne et biologique respectant l'Homme, l'animal et l'environnement. Les AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) en France, les CSA (Community Supported Agriculture) ailleurs dans le monde, tracent la voie d'une transition écologique et sociale de l'agriculture et de l'alimentation. Avec ces partenariats responsables, solidaires et constructifs, c'est une nouvelle alliance vertueuse visant à la souveraineté alimentaire qui se construit, sans attendre la ruine annoncée du productivisme agricole.

CHANGEONS DE MODÈLE AGRICOLE POUR PROMOUVOIR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE !

Face au défi climatique, seul un changement radical de modèle agricole et alimentaire est crédible. Face au désastre économique, les paysans victimes de l'industrie agroalimentaire et des centrales d'achat expérimentent de nouvelles solutions, en coopération avec les citoyens, qui leur permettent de vivre dignement de leur métier. Cette transition est en cours, il faut l'amplifier pour la rendre toujours plus audible et légitime. Nos initiatives locales doivent résonner à tous les niveaux. Les 5-6 décembre se tiendra à Paris la Conférence des Nations Unis sur les changements climatiques (COP21).

Nous appelons à une large mobilisation des AMAP et de tous les Partenariats Locaux et Solidaires dans le monde pour faire entendre la voix de l'agriculture citoyenne à l'occasion de cet événement. Soyons présents massivement !

**TOUS À PARIS LES 5-6 DÉCEMBRE POUR LE SOMMET CITOYEN POUR LE CLIMAT
ET LE VILLAGE MONDIAL DES ALTERNATIVES
ORGANISÉS PAR LA COALITION CLIMAT 21 ET PAR ALTERNATIBA**

Pour participer à la **tenue du stand des AMAP** et proposer des idées de mobilisation les 5-6 décembre, pour s'organiser concrètement : [remplir ce formulaire en ligne](#)

Informations : www.miramap.org
contact@miramap.org



Le MIRAMAP, tout nouveau parmi les « ONVAR »

Depuis le début de l'année 2015, les actions menées par le MIRAMAP sont entrées dans le Programme National de Développement Agricole et Rural, porté par le Ministère de l'Agriculture. **Cette reconnaissance des AMAP et des actions qu'elles mènent, nous ouvre la porte des Organismes Nationaux à Vocation Agricole et Rurale (ONVAR)**, parmi lesquels on trouve entre autres : les membres d'InPACT, la FNAB, Trame, la FNCUMA, Coop de France, GAEC et sociétés, etc.

Concrètement, il y a la volonté de la part du groupe des ONVAR de **travailler sur les enjeux à défendre collectivement tout en laissant place à la diversité des approches de chacun**. Ce rôle de représentation sera assuré dans les instances nationales mises en place par le Ministère de l'agriculture, et au niveau local, notamment dans les Commissions départementales de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF).

Une toute nouvelle place donc dans le champ du développement agricole et rural, pour renforcer nos actions et faire entendre la voix du mouvement des AMAP.

Impact local de l'acquisition de cette reconnaissance : Le Réseau des AMAP Ile de France a été invité à participer à la commission CDPEFAF de l'Essonne (DDT91).

Afin d'assurer une représentativité au plus près du territoire, le réseau a constitué un groupe de citoyens composé d'amapiens et de bénévoles d'autres organisations telle que Terre de Liens IDF. L'organisation et le fonctionnement de ce groupe est en train de se roder. Une fois par mois, le représentant des AMAP à cette commission reçoit en amont les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) qui seront étudiés et les diffuse au groupe afin de récolter des analyses qu'il portera lors de la réunion.

Lire Rapport d'activité 2015 du Réseau AMAP Ile de France « Promouvoir notre modèle auprès des décideurs », p.37

9

Porter la voix des AMAP auprès des décideurs publics

Le Miramap a été sollicité à 2 reprises pour alimenter la construction de politiques publiques relatives aux circuits courts :

Le 11 février 2015 nous avons été invités à une audition dans le cadre de la mission parlementaire de Mme Brigitte Allain, en vue de l'élaboration d'une proposition de loi visant à favoriser l'ancrage territorial de l'alimentation. La préparation de cette audition a été coordonnée par les membres d'InPACT et a donné lieu à un recueil de propositions autour du développement des Systèmes Alimentaires Territoriaux (SAT).

Le 9 septembre 2015 nous avons été invités à une audition au Conseil économique, social et environnemental (CESE), section de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, dans le cadre de la saisine sur « Les circuits de distribution des produits alimentaires ». L'audition a été réalisée sous la forme d'une table ronde à laquelle étaient également invités Bienvenue à la ferme, porté par les chambres d'agriculture et La Ruhe Qui Dit Oui.

Les AMAP dans les médias



Le Miramap est régulièrement sollicité par les médias pour contribuer aux débats agricoles, alimentaires et environnementaux.

Retenons 2 articles dans lesquels nous avons pu avoir un espace d'expression significatif :

'Il faut refaire du crédit un outil de solidarité et d'autonomie, Interview de Léo Coutellec' pour le dossier 'Pour un financement solidaire des projets agricoles et ruraux', double page, paru dans Transrural initiatives n°451, décembre 2015

'Redonner du sens à l'agriculture et à l'alimentation, interview du mois Léo Coutellec - Porte Parole du Miramap', paru dans Végétale en février 2016/ magazine de la filière fruits et légumes /presse professionnelle

Parallèlement, des communiqués de presse sont diffusés pour réagir à l'actualité et annoncer certaines actions :

•Septembre : **« Ensemble, paysans et citoyens : changeons de modèle agricole »**

•Novembre : mobilisation dans le cadre de la COP 21 **« Le Miramap s'associe à l'Appel Pour le Maintien des Mobilisations Citoyennes Pour le Climat »**

•Mars 2016 : à l'occasion du salon de l'agriculture Pour redonner un avenir à l'agriculture : **L'avenir de l'agriculture passe par son appropriation citoyenne !**

Ces communiqués ont été relayés par l'Acteur Rural, la revue Silence ou encore Biocontact.

www.miramap.org

Rubrique > Chantier > [Communication](#)

Le Miramap, membre du Réseau Mixte Territorial 'Alimentation Locale'



La distribution alimentaire connaît de profondes mutations depuis la fin des années 90. Le renouveau des circuits courts et de l'approvisionnement local en est une illustration et présente d'importants enjeux pour le secteur agricole, les économies régionales et au regard des attentes sociétales. Toutefois, ce mouvement foisonnant, basé sur des innovations techniques, organisationnelles, sociales, est encore peu structuré, soulève des controverses, suscite de nouvelles concurrences.

Le RMT 'Chaînes alimentaires courtes de proximité pour une alimentation durable' a pour objectifs de fédérer l'ensemble des acteurs (organismes de formation, du développement et de la recherche-développement) **impliqués dans le développement des circuits rapprochant producteurs et consommateurs** à l'échelle d'une même région, avec un nombre d'intermédiaires limité et de **construire une expertise collective sur ces chaînes, dans la perspective d'une alimentation durable.**

Le RMT est co-piloté par la FNCIVAM, l'INRA et affilié à l'ACTA.

En 2015, le Miramap s'est engagé dans ce réseau pour échanger et construire des analyses autour des enjeux de la gouvernance alimentaire locale, les formes de solidarité dans les circuits courts, la viabilité, soutenabilité et transmissibilité du modèle agricole en circuit court.

Le jeudi 19 novembre 2015, le RMT Alimentation Locale a tenu sa première rencontre à Paris où 4 membres du Miramap représentaient les AMAP. Le 16 mars, dans le cadre du Groupe de Travail « Performances: Evaluer les stratégies et les performances plurielles des chaînes alimentaires courtes de proximité et accompagner les acteurs de ces chaînes vers une transition agro écologique, alimentaire et nutritionnelle », Magali Jacques et Laurent Marbot sont intervenus pour présenter la diversité et richesse des démarches et outils encourageant l'auto-évaluation dans le mouvement des AMAP comme méthode d'accompagnement à l'amélioration des pratiques en AMAP.

www.miramap.org

Rubrique > Partenariats > [Agriculture, alimentation et ruralité](#)

• Article de présentation du RMT

10

Co-organisation de la 3ème édition des Rencontres Nationales Des Agricultures (RNDA) sur le thème de l'Alimentation

21-22-23 octobre 2016 à l'Agrocampus Tours-Fondettes (37)

Ces rencontres sont la 3^e édition d'un événement national porté par le réseau InPACT national*, la Confédération Paysanne, les Amis de la Confédération Paysanne, Nature et Progrès et InPACT Centre. Ces trois jours de rencontres sont ouverts aux salariés et bénévoles des associations membres de nos réseaux, mais aussi aux agriculteurs, aux professionnels, aux élus, et au grand public. 400 personnes sont attendues !

5 grands ateliers au programme:

- **Quels modèles de production pour quelle alimentation ?**
- **Pour un accès de tous à une alimentation de qualité durable**
- **Alimentation et santé**
- **Cultures alimentaires et éducation à l'alimentation**
- **Alimentation et territoires**

Et puis des tables rondes avec des personnalités invitées, des stands...

Dès 2015, le Miramap s'est très investi dans l'organisation et l'animation de ces RNDA, événement qui s'intègre tout à fait dans la ligne de nos projets :

- ⇒ dans l'organisation générale ;
- ⇒ dans l'animation de l'atelier Alimentation et territoires ;
- ⇒ dans l'animation de l'atelier Alimentation et santé ;
- ⇒ Léo Coutellec, porte parole du Miramap, participera à la table ronde politique qui traitera de la place des citoyens dans la politique agricole et alimentaire.

*InPACT national (Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale) comprend les 10 structures suivantes :

FNCIVAM, FADEAR, MIRAMAP, Terre de Liens, MRJC, Accueil paysans, Solidarité Paysans, InterAFOCG, AFIP, Réseau Semences Paysannes. 2 autres structures devraient l'intégrer rapidement : L'Atelier Paysan et Nature & Progrès.

Voir le bilan des rencontres 2014 : <http://www.rencontresdesagricultures.com/>

Fiscalité des AMAP et des réseaux d'AMAP :

Quels enjeux ? Quelles perspectives au sein du mouvement des AMAP

Les AMAP et réseaux d'AMAP sont des associations à but non lucratif, cependant, la question de leur régime fiscal est régulièrement (re)-mise sur la table. Pour mémoire, en 2012, deux députés ont posé à l'assemblée nationale la question de l'assujettissement des AMAP aux impôts commerciaux ce qui a donné lieu à une réponse du ministre de l'agriculture affirmant le caractère lucratif des AMAP. En réponse, plusieurs argumentaires ont été rédigés mettant en avant l'intérêt général dans lequel s'inscrit l'activité des AMAP.

Le cadre fiscal des AMAP et des réseaux est soumis à diverses interprétations. Par exemple certaines AMAP rencontrent des difficultés à justifier de leur non-lucrativité auprès de collectivités locales.

Dans ce contexte, Miramap a lancé en 2015, un groupe de travail sur cette question, afin d'apporter aux amapiens et aux réseaux des clés de compréhension du cadre et des enjeux liés aux questions fiscales, et aussi de faire des propositions concrètes d'actions à mener.

Suite à une formation dispensée par André Bernard, consultant et expert-comptable spécialisé dans l'économie solidaire, une quinzaine d'amapiens et représentants de réseaux se sont portés volontaires pour travailler sur ce sujet. **Un 1er travail a consisté à préparer un document de communication à destination des AMAP présentant les enjeux liés à la fiscalité et des recommandations (en cours de réalisation). La prochaine étape sera de réaliser un travail sur l'utilité sociale des AMAP.**

Vers une nouvelle organisation interne au Miramap

Après cinq ans d'existence et avec le démarrage du Programme de Développement Agricole et Rural en 2015, il était nécessaire cette année de remettre à plat le projet stratégique et de revoir les modalités d'organisation et de fonctionnement interne du Miramap.

Une formation à la gouvernance associative, dispensée par Gilles Chabanet le 25 avril 2015, a permis de s'appuyer sur des apports théoriques pour faire un premier diagnostic interne et lancer un groupe de travail dont la mission était de faire des propositions concrètes.

L'objectif principal de ce travail est de clarifier les responsabilités des administrateurs, optimiser la répartition des tâches, et ainsi gagner en efficacité et fluidité dans les échanges et les prises de décisions.

Cette nouvelle organisation est une première étape centrée sur l'amélioration du fonctionnement du bureau, le collectif, les commissions et les groupes de travail.

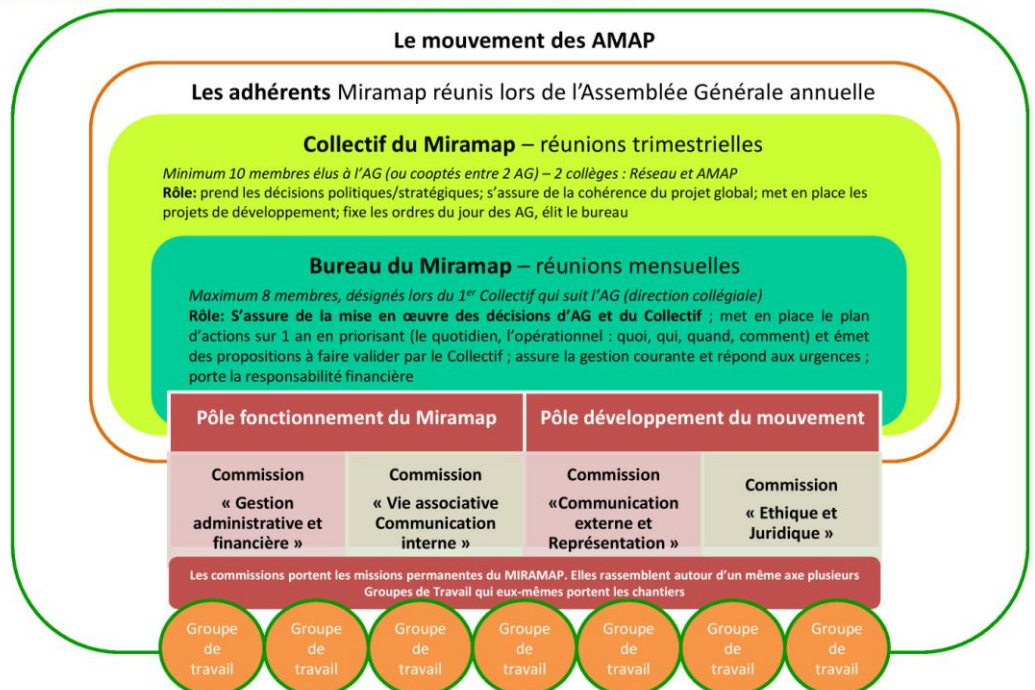
Dans un second temps un travail de fond est à poursuivre sur la place des membres du Miramap : réseaux / AMAP.

« Notre système est basé sur la confiance, la bienveillance et le bon sens : les décisions se prennent au niveau le plus pertinent, en toute transparence et le plus souvent possible au consensus »

Extrait du document d'organisation

Organisation et fonctionnement du Miramap

Schéma simplifié de la nouvelle organisation interne – déc 2015



www.miramap.org

Retrouvez très bientôt en ligne les informations sur ce chantier

Rubrique > Miramap > [Fonctionnement](#)



Evolution du montant des cotisations : Bilan 2015 et perspectives 2016

Lors de l'AG 2015 une 1^{ère} étape a été franchie avec la validation d'une nouvelle base de calcul du montant des cotisations. Cette base de calcul liée au nombre d'amapien-ne-s et de paysan-ne-s en AMAP adhérent-e-s, a été proposée à ceux qui le pouvaient en 2015, et devient un objectif à atteindre pour tous en 2016.

Pourquoi chercher à augmenter le montant des cotisations ?

Ce travail sur les cotisations s'inscrit dans un chantier inter-régional qui s'est ouvert avec les réseaux autour de la définition d'une stratégie financière permettant de pérenniser les actions. Ce défi de taille nécessite en particulier de travailler en profondeur sur l'adhésion au mouvement des AMAP et sur la communication autour des projets menés. (Voir projet de campagne dans le plan d'actions 2016-2017).

Augmenter le montant des cotisations c'est augmenter l'autofinancement, ce qui est indispensable au sein du mouvement pour avoir un minimum d'autonomie, d'indépendance et aussi co-financer les projets.

Une réussite pour l'année 2015 !

Grâce à l'effort fait par les réseaux locaux et les AMAP, le montant des cotisations a déjà significativement augmenté dès 2015. Cette augmentation était indispensable pour équilibrer le budget.

En 2014, les cotisations représentaient seulement 2% du budget annuel du Miramap. En 2015, c'est 9%.

Type d'adhérent	Montant de la cotisation en 2014	Base proposée pour le calcul du montant de la cotisation 2016 (objectif)
Sympathisant	10€	10€
AMAP*	20€ par AMAP	1€ par amapien-ne de l'AMAP*
Paysan-e en AMAP*	20€ par paysan-e	10€, 50€ ou 100€ par paysan-e*
Réseau d'AMAP	100€ par réseau	1€ par amapien-ne du réseau + 10€, 50€ ou 100€ par paysan-e

Tableau d'évolution de la base de calcul des cotisations par type d'adhérent entre 2014 et 2016 (2015 étape transitoire)

en orange : montant de la cotisation en 2014

en vert : base proposée pour le calcul du montant de la cotisation 2016 (objectif)

AMAP* : L'adhésion d'une AMAP directement au Miramap concerne principalement les régions où il n'y a pas de réseau d'AMAP ou bien lorsqu'il y a un réseau d'AMAP qui n'adhère pas à Miramap

Adhérer, à une AMAP, à un réseau local, au Miramap, c'est faire partie du mouvement des AMAP et partager les valeurs inscrites dans la charte 2014, ses projets, sa vision, etc. que ce soit à titre individuel (amapien-ne, paysan-ne en AMAP, sympathisant-e), ou collectif (AMAP, réseau territorial, inter-régional ou même international).

Cotiser, à une AMAP, à un réseau local, au Miramap, c'est verser une somme d'argent qui permet de soutenir financièrement les organisations qui œuvrent pour le mouvement des AMAP afin qu'elles aient les moyens de remplir les missions qui leur sont confiées (aux AG). (C'est aussi une façon symbolique de marquer son adhésion.)

12

Une adhésion - cotisation pour le Mouvement des AMAP

Le Miramap se compose de 2 collèges, celui des AMAP et celui des réseaux locaux. Nous nous sommes aperçus lors de cette année transitoire que la base de calcul proposée générerait des confusions entre l'adhésion des réseaux locaux et celle des AMAP.

La base de calcul renvoie en effet à l'amapien-ne et nécessite pour le réseau local, dans la plupart des cas, une augmentation des cotisations des AMAP. Dans le cas où le réseau local augmente le montant de ses cotisations pour chercher à atteindre l'objectif de 1 €/amapien-ne, l'AMAP adhérente au réseau local apporte une contribution à l'adhésion collective du réseau local au Miramap.

Ainsi, qu'une AMAP adhère directement au Miramap* ou qu'elle contribue à l'adhésion collective de son réseau, sa position est la même : elle adhère au mouvement des AMAP. A ce titre elle reçoit les informations concernant le mouvement et est invitée à participer aux projets menés et également aux débats internes pour co-construire l'avenir du mouvement.

Conscient des difficultés rencontrées pour communiquer sur l'adhésion dans sa globalité et à toutes les « échelles » du mouvement, un travail est en cours pour faciliter la compréhension et donc l'adhésion des AMAP.

www.miramap.org

Rubrique > Miramap >
[Adhérer au Miramap](#)

•Article « Ensemble, faisons mouvement : adhérez au Miramap ! »

•Bulletin d'adhésion 2016



Récapitulatif des réalisations

Ce bilan d'activités n'est pas une liste exhaustive des actions réalisées

Les grands chantiers

Récapitulatif des réalisations
« grands chantiers »

Actions	Principales réalisations
Amélioration des pratiques (AMAP et paysans en AMAP) et méthodes participatives	<ul style="list-style-type: none"> • Séminaire de restitution du chantier 2015, 14 02 2015, Avignon/ bilan et CR • Montage du chantier 2015-2016 : travaux préparatoires et recherche de financements • Présentation des SPG lors du Colloque européen sur les produits fermiers / Confédération paysanne (03 2015) • Présentation des SPG lors d'un séminaire sur les SPG à Budapest/URGENCEI (mai 2015) • Lancement et animation d'un groupe inter-régional d'échanges 'pratiques et éthique' : 3 réunions téléphoniques, réunions préparatoires, CR, etc. • Journée inter-régionale de partage d'expériences 'Pratiques et éthique' 16/04/2016, Paris • Suivi et/ou accompagnement des réseaux dans le développement ou le renforcement de leur démarche : Lorraine, PACA, Picardie, Nord-Pas-de Calais, Ile de France et Rhône-Alpes • Formation 'Garantie de la nouvelle charte des AMAP : enjeu de l'évaluation participative pour la consolidation du modèle socio-économique des AMAP': Lorraine 15 03 2015 / Rhône-Alpes 25/09/2015 • Formation 'Mieux communiquer, éducation populaire et communication' : 'susciter la participation, l'expression' avec la SCOP L'Engrenage/ 'prendre la parole, développer nos argumentaires' par le théâtre forum avec Béatrice Charreton, 20 et 21/02/2016, Paris • Développement des ressources mises à disposition sur le site internet • Animation de réunion d'échanges entre paysans en AMAP du Collectif Miramap et suivi des travaux autour de l'accompagnement des paysans dans les réseaux (exemple Réseau Paysamap, LadP) • Montage d'un projet de coopération européenne 'Erasmus +' autour des démarches de type Système Participatif de Garantie (2016-2017) / Co-construction d'un programme de formations autour de ces démarches / projet coordonné par l'IFOAM et TVE Hongrie. Partenaires : Les réseaux des CSA autrichiens et tchèques, le réseau paysan Nekasarea du Pays-Basque, Urgenci, Nature et Progrès, Via Campesina
Mobilisation citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> • Formations 'De consommateurs à bénévoles pour une citoyenneté active : enjeu de l'accompagnement au renforcement et à la mobilisation du bénévolat' - 'Quelles formes de mobilisations citoyennes au sein du mouvement des AMAP pour défendre nos valeurs ?' Formation s'appuyant sur des retours d'expériences : Campagne coordonnée par le Réseau des AMAP en Ile de France : 'Tous dans le même Panier !', par Olivier Lavielle, et le Mouvement ATD Quart Monde et des actions de lutte contre la pauvreté menée par ATD Lille et dans la région, par Catherine de Schauenburg, volontaire permanente ATD Lille, 19/09/2015, Lille - 2 formations : 21/11/2015, Ribécourt (Picardie) et 4/02/2016, Dijon (Bourgogne) • Actions de mobilisation des AMAP pour le Village Mondial des Alternatives les 5 et 6 décembre 2016 • Animation d'un stand des AMAP et d'ateliers lors du VMA et du Climate Forum
Recherche-action	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion sur les méthodes de recherche-action, avec l'appui de Sha Dia Ryan, consultante • Etude commune avec le pôle InPACT National : « Quelles conditions de pérennisation des installations ? » 2015-2016 (cf. article page 6) • « La réussite des paysans en AMAP : premiers éléments de compréhension en vue de l'acquisition de références » juin 2015, Les AMAP de Provence - Miramap (cf. article page 6) • Etude quantitative sur le nombre d'AMAP- construction d'une méthode d'enquête reproductible, Miramap, juin 2015 / stage de Lucie Amieux • Participation au groupe de travail du RMT Alimentation Locale « Performances : Evaluer les stratégies et les performances plurielles des chaînes alimentaires courtes de proximité et accompagner les acteurs de ces chaînes » (cf. article page 10) • Montage d'un nouveau partenariat avec l'Université de Bern, autour de "L'importance de l'économie solidaire dans le développement de l'agriculture biologique, en Europe, hier et aujourd'hui". • Montage d'un projet de recherche-action avec le réseau des AMAP de Rhône-Alpes « La place des AMAP dans les stratégies alimentaires territoriales », en partenariat avec le Laboratoire d'Etudes Rurales Lyon 2 • Rédaction d'un mémoire sur « Gouvernance et démocratie alimentaire locale, vers une transition pour un système agricole et alimentaire environnementalement, économiquement et socialement durable et citoyen ? » / stage de Lucie Amieux, juin 2015
Expérimentation d'outils de financements solidaires	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement du Réseau des AMAP Rhône-Alpes • Animation de la liste d'échanges inter-cagnottes • Appui aux cagnottes et AMAP demandeuses • Intervention pour le réseau NPDC (19 09 2015)



Accompagnement juridique

- Organisation de 2 formations : 21 11 2015 à Paris (cf. article p.11) et 6 02 2016 à Ploërmel.
- Appui aux réseaux et aux AMAP demandeuses
- Animation de la liste d'échange 'juridique'
- Création d'un Groupe de travail sur les questions de fiscalité
- Réalisation d'un document de communication à destination des AMAP
- Finalisation de la procédure d'acquisition de la marque AMAP auprès de l'INPI
- Lancement d'une procédure de récupération du nom de domaine AMAP.fr, et constitution d'un groupe de travail.

Espace ressources /plateforme collaborative

- Travail exploratoire sur un 'projet de plateforme collaborative' au niveau inter-régional, lors de la rencontre inter-salariés 6 07 2015
- Démarrage d'un partenariat avec le Réseau AMAP Auvergne Rhône-Alpes autour d'AMAP K, un outil de gestion des AMAP en réseau
- Développement de l'écriture d'articles sur le site internet et développement de nouvelles rubriques : 'boîte à outils'
- Travaux exploratoires sur le développement de cahiers locaux d'expériences en AMAP

14

Vie associative

Récapitulatif des réalisations « Vie associative »

Actions

Principales réalisations

Développer les synergies internes au mouvement

- Le collectif s'est réuni 4 fois physiquement et 3 fois en réunions téléphoniques.
- Le bureau s'est réuni environ tous les 2 mois soit 10 fois.
- Une réunion salariée a eu lieu les 6 et 7 juillet à Blacé (69) et 4 réunions téléphoniques thématiques ont été organisées.
- En plus des réunions, de nombreux échanges se font par mail via les listes spécifiques du collectif, du bureau et des salarié-e-s.

Former les administrateurs

- Formation à la gouvernance associative – Gilles Chabanet – 25 avril 2015, Lyon
- Formation bénévole-employeur – Annie Le Für – 7 décembre 2015, Paris

Renforcer les coopérations administrateurs / salariés

- 2 référents salariés ont été nommés – réalisation des entretiens annuels, travaux sur les fiches de postes et suivi du plan de formation
- Publication de 3 brèves internes d'informations, en + des échanges mails réguliers
- Mise en place d'un groupe de travail organisation interne qui a abouti à la définition d'une nouvelle organisation collective (cf. article p.11)

Structurer les mutualisations inter-régionales

- Structuration de plusieurs groupes de travail liés aux chantiers thématiques de travail : « pratiques et éthique », « mobilisation citoyenne », « paysans en AMAP », « nom de domaine AMAP », « organisation et fonctionnement », « stratégie financière », « fiscalité »
- Organisation d'une démarche inter-réseaux pour la mise en place de la complémentaire santé obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2016
- Définition d'une stratégie financière inter-réseaux (3 réunions téléphoniques avec les trésoriers des réseaux et une réunion salarié-e-s)

Faciliter la circulation de l'information et favoriser les échanges

- Animation de la liste « échanges », qui réunit largement AMAP et réseaux
- Publication de 5 lettres d'informations et amélioration du mode de gestion des fichiers contacts
- Alimentation continue du site – création de nouvelles rubriques, mise à disposition de ressources



Préparation de la 4^{ème} Rencontre nationale des AMAP

Dès 2015, s'est posée la question de la date et du lieu de la prochaine Rencontre nationale des AMAP. Le Réseau des AMAP du Tarn a alors proposé d'accueillir ce grand rassemblement des AMAP sur son territoire.

Depuis plusieurs mois, l'équipe locale et celle du Miramap préparent cet événement.

Au programme de cette rencontre :

Samedi 4 juin : Rencontre du mouvement des AMAP et soirée festive

- Ateliers thématiques
- Présentation d'initiatives des acteurs du mouvement
- Echanges de pratiques, débats
- Café paysans en AMAP

Réunion du Conseil d'orientation du Miramap

Table ronde : « Quelle implication citoyenne pour un renouveau des liens entre alimentation et territoire ? »





Apéritif et soirée festive en musique avec le groupe Narvalos

Dimanche 5 juin : Assemblée Générale du Mouvement Inter-Régional des AMAP

Construction collective et participative du programme d'actions 2016-2017



Représentation des AMAP et partenariats

Actions	Principales réalisations (liste non exhaustive)
ONVAR	<ul style="list-style-type: none"> Le Miramap participe aux réunions organisées par le Ministère de l'agriculture et par la coordination ONVAR (cf. article p.9). Une rencontre a notamment eu lieu avec le Ministre de l'agriculture le 19 mai 2016 au sujet de la reconnaissance et de la pérennité des ONVAR.
	<ul style="list-style-type: none"> Le Miramap est représenté aux Conseils d'administration d'InPACT. Il est engagé dans l'étude « pérennisation des installations » et dans la préparation et l'animation des RNDA 2016 (Rencontres Nationales des Agricultures) qui auront lieu à Tours du 21 au 23 octobre 2016. <p>Plus d'info > www.agricultures-alternatives.org</p>
	<ul style="list-style-type: none"> Le Miramap participe aux instances d'Urgenci, (Urbain-Rural : Générer des Echanges Nouveaux entre Citoyens), le réseau international des partenariats locaux et solidaires. Le Miramap représente autant que possible la France lors d'échanges européens et s'implique dans l'écriture de la Déclaration européenne des PLS (Partenariats Locaux et Solidaires). Plus d'info > www.urgenci.net
	<p>Le Collectif pour la Transition Citoyenne (CTC). Le Miramap est représenté au conseil d'administration et lors de journées de travail notamment pour la définition du plan d'actions 2016-2017. Il participe à la mobilisation pour la Journée de la Transition qui a lieu chaque année en septembre.</p> <p>Plus d'info > www.transitioncitoyenne.org</p>
	<p>Le partenariat avec le Mouvement pour l'Economie Solidaire (MES) est peu suivi, faute de forces vives, le Miramap était quand même représenté à l'AG et au congrès de juin 2015.</p> <p>Plus d'info > www.le-mes.org</p>
	<ul style="list-style-type: none"> le Reneta (Réseau National des Espaces-Tests Agricoles) Objectif : faciliter la création des Espaces Tests en mutualisant les expériences et les outils, sans pour autant éteindre la diversité avec un cadre trop rigide. <p>Plus d'info > www.reneta.fr</p>



Un accord cadre entre Miramap et la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB) a été signé le 4 mars 2016. Ce partenariat se concrétise dans un 1er temps par le développement d'une interconnaissance, une meilleure circulation de l'information et la mutualisation autour des projets en cours.

Plus d'info > www.fnab.org



Le partenariat avec la FADEAR, Réseau de l'agriculture paysanne se renforce et se concrétise par différentes rencontres, notamment dans le cadre d'InPACT. Les projets à développer concernent le diagnostic agriculture paysanne, les abattoirs de proximité et la communication sur l'agriculture paysanne auprès du grand public.

Plus d'info > www.agriculturepaysanne.org

En 2015/2016, Miramap a relayé les campagnes suivantes :

- « OGM Transparence » du rassemblement citoyen « Consommateurs pas cobayes »
- « Bio et local, c'est l'idéal » organisée par la FNAB et le réseau des Biocoop
- La campagne sur l'alimentation durable et les circuits courts dans la restauration collective d'Agir pour l'Environnement,
- Les amendements proposés par le Collectif Semons la Biodiversité sur le projet de loi biodiversité.
- La campagne dans le cadre de la Semaine pour les alternatives aux pesticides

Interventions Participation à des événements

- Fév. 2015 : réunion de travail autour de la question du niveau et de la formation nécessaires à l'installation en agriculture organisée par le Snetap-FSU Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public - Fédération Syndicale Unitaire, en partenariat avec la Confédération Paysanne au Ministère de l'Agriculture
- Mars 2015 : intervention sur les SPG au colloque européen « Quelle place pour les produits fermiers dans les politiques agricoles et alimentaires ? », organisé par la Confédération Paysanne
- Mai 2015 : intervention en Hongrie sur les SPG
- Mai 2015 : participation au Séminaire du Projet MCAE-Obs (Mobilisation Collectif pour l'agro-écologie) associant les porteurs des projets lauréats du Casdar MCAE, Paris
- Nov. 2015 : intervention à la journée du FNCIVAM et de l'ADIR sur « La place de la finance participative et solidaire dans les projets d'activité/de développement agricole et rural »
- Déc. 2015 : intervention lors du séminaire « La démocratie alimentaire, une urgence pour piloter l'alimentation » organisé par l'ISCC
- Déc. 2015 : participation au séminaire « Prix équitables pour les producteurs en France : Quelles méthodologies de calculs et quelles modalités de mise en œuvre ? » organisé par la PFCE et InPACT
- Fév. 2016 : Quatrièmes rencontres annuelles de l'Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse "Pratiques écologiques et éducation populaire : l'éducation qui vient" organisé par l'INJEP et la plateforme nationale ALLISS (Pour une alliance sciences et sociétés)
- Mars 2016 : Intervention dans l'atelier « Agriculture, forêt, mer, ensemble produire durablement » de la Rencontre nationale 'La concertation dans les territoires au service de l'environnement' à Lyon, organisée par la Fondation de France et le programme Comédie
- Mai 2016 : intervention lors du forum sur les circuits-courts alimentaires au Brésil

Invitation médias

Une dizaine d'entretiens ont été réalisés pour des journaux, la radio et la télé (cf. article p.9). Parmi les médias qui nous ont sollicités : France 2, 60 millions de consommateurs, Sud Radio, Le Particulier, Transrural initiatives, Végétable.



Miramap en 2015

Les adhérents du Miramap en 2015 :

12 réseaux adhérents (11 en 2014, 10 en 2013)

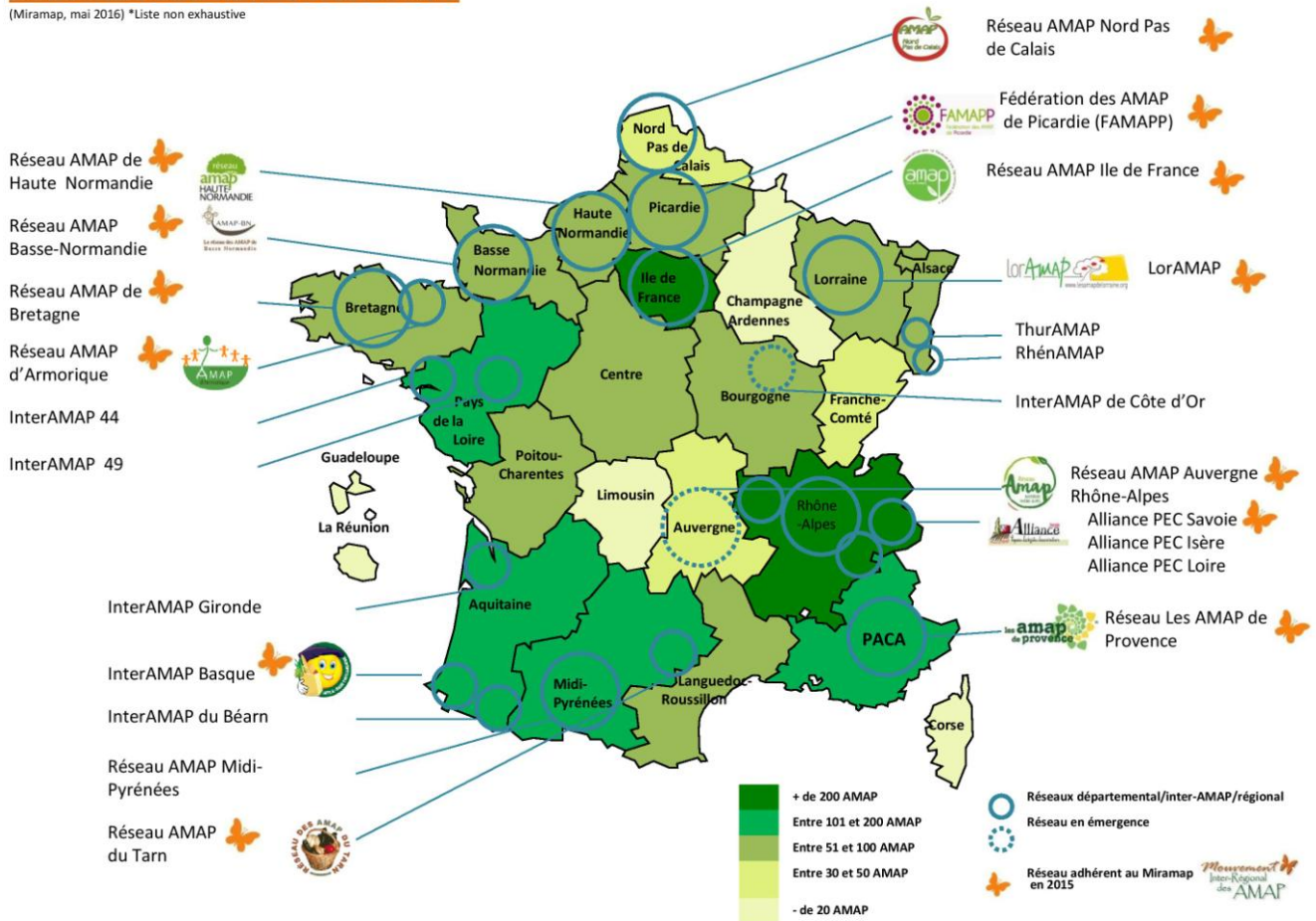
32 AMAP adhérentes (35 en 2014, 38 en 2013)

4 paysans adhérents (4 en 2014, 2 en 2013)

8 sympathisants (10 en 2014, 9 en 2013)

Carte : les AMAP en réseaux*

(Miramap, mai 2016) *Liste non exhaustive



L'équipe salariée du Miramap

Marilyn Métayer coordonne et supervise la conduite du projet stratégique du Miramap. Elle a en charge la gestion administrative et financière (dont la recherche de financements), anime la vie associative, coordonne l'équipe salariée, les partenariats et les relations externes, elle fait le lien entre les chantiers en cours, les projets de chantiers.

Magali Jacques anime et coordonne les chantiers répondant aux orientations et au plan stratégique du Miramap. Elle participe à la rédaction du plan d'actions et le met en œuvre, en coordination avec Marilyn Métayer, les différents groupes de travail, les réseaux d'AMAP, les partenaires et les instances décisionnaires.



Les membres du Collectif du Miramap – fév. 2015/mai 2016

(17 personnes, dont 8 sont membres du Bureau du Miramap (en orange *))

Collège « réseaux » (8 personnes)

Ammeux Elise, paysanne, Fédération des AMAP de Picardie

Bergot André*, paysan, Loramap

Caille Marie-Laure, amapienne, Réseau AMAP de Haute-Normandie

Drivière Charlotte, amapienne, Fédération des AMAP de Picardie

Lavielle Olivier, amapien, Réseau AMAP Ile de France / Représentant au CTC

Loufrani Didier*, amapien, Réseau AMAP du Tarn

Marbot Laurent*, Réseau AMAP Ile de France / Porte parole paysan / Représentant au Reneta

Pin Jean-Paul, Réseau AMAP Auvergne Rhône-Alpes

Collège « AMAP » (9 personnes)

Baïnouti Aziyadé*, amapienne, AMAP en PACA / Référente LAdP

Boitel Guillaume, paysan, AMAP en Lorraine

Carbone Elisabeth*, amapienne, AMAP en Limousin / Secrétaire générale / Coordinatrice commission « Vie associative et communication interne » / Référente salariés-RH / Représentante à InPACT

Carbone Roland, amapien, AMAP en Limousin / Trésorier adjoint

Carel Denis*, paysan, AMAP en PACA / Représentant à Urgenci / Représentant à la FNAB

Coutellec Léo*, amapien, AMAP en Bourgogne / Porte parole amapien / Représentant ONVAR

Dehondt Jérôme*, paysan, AMAP en Pays de la Loire / Trésorier / coordinateur commission « Gestion administrative et financière »

Guiton François, amapien, AMAP en PACA / Référent questions juridiques

Léhon Claudine, amapienne, AMAP en PACA

17

Les AMAP de Provence, réseau régional du Miramap

Depuis fin 2014, le Miramap couvre deux types d'activités :

- Les actions inter-régionales
- Les actions en PACA menées par la section d'association : Les AMAP de Provence, réseau régional du Miramap :



Voir le rapport d'activités 2015 de LAdP > [lire ici](#)

Dans le but de retrouver une autonomie du réseau régional, 2016 a vu le lancement du projet de refonte du projet associatif du réseau Les AMAP de Provence. Un Dispositif Local d'Accompagnement a commencé au mois de mai 2016.

Sigles :

ACTA : Association de Coordination Technique Agricole / **ADIR** : Agence de Diffusion et d'Information Rurales / **CDPENAF** : Commissions Départementales de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers / **CESE** : Conseil Economique, Social et Environnemental / **COP 21** : Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, Paris, décembre 2015 / **CSA** : Community Supported Agriculture / **CTC** : Collectif pour la Transition Citoyenne / **DDT** : Direction Départementale des Territoires / **FAMAPP** : Fédération des AMAP de Picardie / **FNCIVAM** : Fédération Nationale de Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural / **GASAP** : Groupes d'Achats Solidaires de l'Agriculture Paysanne (réseau bruxellois) / **INJEP** : Institut national de la Jeunesse et de l'Education Populaire / **InPACT** : Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale / **INRA** : Institut National de la Recherche Agronomique / **LAdP** : Les AMAP de Provence / **Loramap** : Réseau des AMAP de Lorraine / **ONVAR** : Organisme National à Vocation Agricole et Rurale / **PDAR** : Programme de Développement Agricole et Rural / **PLS** : Partenariats Locaux et Solidaires / **Reneta** : Réseau National des Espaces-Tests Agricoles / **Réseau AMAP Aura** : Réseau AMAP Auvergne - Rhône-Alpes / **RMT** : Réseau Mixte Technologique / **RNDA** : Rencontres Nationales des Agricultures / **SAT** : Systèmes Alimentaires Territoriaux / **SCOP** : Société Coopérative et Participative / **SPG** : Système Participatif de Garantie / **Urgenci** : Urbain-Rural : Générer des Echanges Nouveaux entre Citoyens / **VMA** : Village Mondial des Alternatives



Mouvement

Inter-Régional des AMAP

En 2015, le Miramap est membre de :



Partenaires financeurs :



Projet
soutenu par

Fondation
de
France

